

INFOS EN LIGNE... SUR LA LIGNE N°2



Durant cette période estivale le projet LGV paraît au point mort mais n'en doutez pas il continue d'avancer. Nous devons plus que jamais rester mobilisés !

• Les sondages géologiques

Pour l'instant, aucun arrêté préfectoral n'a été signé.

Tant que RFF n'est pas propriétaire des terrains il doit passer par une **autorisation d'occupation temporaire de terrains en vue de réaliser ces études. Cette autorisation est donnée par arrêté préfectoral pour une durée déterminée.**

Cet arrêté doit être affiché en mairie dans les communes concernées au moins dix jours avant, et doit être présenté à toute réquisition.

Il vous appartient donc de faire respecter à la lettre l'arrêté préfectoral, notamment pour ce qui concerne:

- les notifications individuelles obligatoires dans les délais :
Cet arrêté préfectoral doit être notifié aux propriétaires, fermiers, locataires, gardiens, régisseurs des terrains par le maître d'ouvrage des travaux, **sous pli recommandé avec demande d'accusé de réception (article 4 de la loi) cinq jours au moins avant introduction dans les propriétés.**

Si le maître d'ouvrage des travaux est RFF (désigné dans l'arrêté), c'est à RFF d'envoyer cette notification et non son mandataire.

- **Les prestataires doivent être munis d'une copie de cet arrêté certifiée conforme par le chef de mission de GPSO (article 7)**
Une convention d'occupation temporaire donnant droit à une indemnisation doit ensuite être passée entre RFF et le propriétaire.
- **Les contacts téléphoniques du mandataire et la pénétration sur les propriétés ne peuvent intervenir qu'après ces obligations qui, malheureusement ne sont jamais respectées.**

N'hésitez pas à faire appel aux membres des comités de vigilance (=> [leurs coordonnées](#))

• Les propriétés sur le fuseau

Après parution de l'arrêté préfectoral, toutes les transactions foncières et immobilières concernant les propriétés situées sur le fuseau devront être préalablement soumises à RFF qui aura un droit de préemption.

• Le cahier des charges de l'audit commandé par le Conseil régional

Le 7 juillet, CADE dévoile sur son site internet le cahier des charges de la contre étude « indépendante » promise par le Conseil Régional aux défenseurs du réaménagement des voies existantes. La réalisation de cette étude constituait l'une des conditions d'alliance d'Europe Ecologie avec le Parti Socialiste pour le deuxième tour des Régionales.

Elle est censée confirmer ou infirmer les hypothèses de RFF et doit porter sur les flux de voyageurs et de marchandises attendus sur la liaison Bordeaux Espagne et Bordeaux Toulouse. Le cahier des charges devait être élaboré en concertation avec les associations et les élus concernés par le tracé.

En fait, la rédaction de ce cahier des charges a été réalisée par les services du Conseil Régional et supervisée par Alain Rousset lui-même !

Le prestataire de l'étude ne devra pas remettre en cause certains éléments d'analyse classés « invariants », devra prendre en compte la totalité de la ligne Bordeaux-Espagne, ce qui exclut la problématique spécifique du Pays basque. Enfin il est exclu d'envisager les performances des nouveaux systèmes de régulation de cadencement des trains dans le but non avoué de diminuer la capacité de la voie existante !

Quant à l'indépendance de l'étude : RFF est chargé de modéliser et de valider les hypothèses de l'audit avant les conclusions ! (=>[Cahier des charges de l'audit](#)).

Le Cade a dénoncé « **une étude bétonnée par RFF** », lors d'une conférence de presse.

(=>[voir les commentaires](#).)

La presse locale a relayé l'information (=>[article eitb](#), => [article du JPB](#))

• **L'interpellation de Monique de Marco, vice présidente EE du Conseil Régional et la rencontre des conseillers régionaux EE.**

Nivelle Bidassoa a pris l'initiative d'interpeller Monique de Marco, tête de liste d'Europe Ecologie aux dernières élections régionales en lui demandant de se positionner clairement :

« Il nous apparaît inconcevable qu'Europe Ecologie puisse accepter de telles conditions et adhérer à ce simulacre de démocratie. De plus, vous acceptez sans sourciller un copier-coller du projet RFF à 200 000€ alors qu'une étude indépendante (CITEC pour ne pas la nommer) a coûté environ 40 000 € ! Il semblerait qu'un communiqué de presse vous désolidarisant de vos colistiers socialistes et dénonçant les agissements de Mr Rousset constituerait un minimum si vous ne voulez pas être déjugé voire brocardé par la population.

Votre silence nous obligerait à vous interpeller à nouveau par une lettre ouverte. »

Quelques jours plus tard, Martine Alcorta et Alice Leiciagueçahar, conseillères régionales EE, demandaient à nous rencontrer. Elles nous ont indiqué que les élus régionaux d'Europe Ecologie dénonceront cette étude et le non respect des engagements d'Alain Rousset, lors d'une conférence de presse à la rentrée. Attendons...

• **Le journal « d'information » du Conseil Régional : un outil de propagande et de désinformation**

Voilà comment le Président de la Région, Mr. Alain Rousset, désinforme les Aquitains :

« Attentifs aux interrogations légitimes des acteurs locaux et des riverains, les acteurs du projet LGV souhaitent inscrire la nouvelle phase d'étude dans une concertation renforcée, en impliquant davantage les responsables associatifs et le public. Plus que jamais, le conseil régional s'emploie à faire œuvre de pédagogie auprès des Aquitains : le ballet incessant des poids lourds dans le Pays basque, la fatalité du tout - voiture, la saturation des voies ferrées existantes, l'engorgement des voies d'accès vers la péninsule ibérique. Autant de problèmes

qu'il faut se résoudre à prendre à bras le corps, au nom du développement durable et de l'emploi »

• **Les craintes de Monsieur Rousset**

Interviewé par « Sud ouest » le 31 août, notre président de région paraissait inquiet sur l'avenir de la LGV en déclarant :

« Pour la convention de financement par les collectivités territoriales, il semble qu'il ne manque plus que les signatures de la communauté d'agglomération du sud du bassin d'Arcachon, et du sud de la Côte basque. Le dossier avance, même si je demeure vigilant pour deux raisons, d'abord en raison de l'hostilité de Mme Alliot-Marie, ajoutée aux difficultés financières de l'État. Il y a aussi une part de désinformation. »

• **Le rassemblement des agriculteurs à Urrugne le 19 juillet lors de la venue du Président de la chambre d'agriculture mandaté par RFF.**

RFF doit établir un « diagnostic agricole » sur le fuseau en recensant et hiérarchisant les sites agricoles sensibles. Pour cela un appel d'offres a été lancé, la chambre d'agriculture des Pyrénées atlantiques a proposé ses services et sa candidature a été retenue.

Les agriculteurs d'Urrugne étaient convoqués en mairie par le Président de la chambre, Mr. J.M. Anxolabehere, le 19 juillet. Une cinquantaine d'entre eux se sont retrouvés devant la mairie pour protester contre la construction de la LGV qui saccage le territoire.

Une dizaine de tracteurs ont stationné devant l'hôtel de ville avec un slogan affiché : « Non à la LGV ». Nivelles Bidassoa et de nombreux sympathisants étaient présents. Les agriculteurs ont refusé catégoriquement de remplir les dossiers de cette enquête et ils se chargent de le faire savoir à leurs collègues des autres communes. Pas question de cautionner les études poursuivies par RFF.

Devant ce refus, une délégation a été reçue en mairie. Ttotte Elizondo, porte-parole de la délégation, déclare : « A chaque enquête, ils nous trouveront sur leurs routes, la solidarité est notre principale arme. Le combat est le même dans les 16 communes concernées par le tracé ».

De son côté, le président de la chambre d'agriculture a proposé que soit mentionnée dans l'enquête la liste des agriculteurs opposés au projet dans chaque commune traversée.

Les agriculteurs d'Urrugne en colère ont exécuté, le soir même cette proposition

• **Une nouvelle intervention à Ustaritz**

Le 21 juillet, nous étions avec une cinquantaine d'opposants devant la mairie d'Ustaritz pour soutenir les agriculteurs qui avaient été convoqués pour la même enquête. Nous avons investi la salle Lapurdi où avaient lieu, depuis la veille, des rendez-vous entre propriétaires fonciers et représentants de la chambre d'agriculture. Ambiance tendue... Les agriculteurs présents ont refusé à leur tour de participer à cette enquête.

Depuis, la chambre d'agriculture, pour éviter ce genre d'événements, poursuit la consultation individuellement, sans succès semble-t-il, solidarité paysanne oblige !

• **Le 7 août : distribution de tracts sur les plages de Biarritz**

Samedi 7 Août, le CADE et les associations anti LGV ont distribués un tract en six langues sur la plage de la Milady et sur « la promenade » à Biarritz. Deux touristes sur trois ont été très réceptifs et semblaient conscients des dégâts que les LGV causeraient en Europe si les différents projets étaient menés à terme.

Pour ceux que cela intéresse, voici le contenu de ce tract :

LGV NON

Non à la Ligne à Grande Vitesse

Sauvons le **Pays Basque** et les autres territoires.

Protégeons l'environnement et le cadre de vie menacés de destruction par le projet de nouvelle voie ferrée à grande vitesse qui créera une saignée de 9 hectares au kilomètre.

Pour gagner toujours plus d'argent et faire le maximum de profits, les géants du bâtiment, les promoteurs et autres spéculateurs sont prêts à tout détruire.

Aujourd'hui la crise fait rage, l'Europe, les Etats et les autres collectivités veulent à tout prix réaliser ce projet qui va accroître les déficits et imposer des dépenses de milliards d'Euros.

Les Etats français et espagnols veulent passer en force sans écouter les populations. Mais, par des manifestations, des référendums et des pétitions massives, des dizaines de milliers de citoyens s'opposent à ce projet inutile, destructeur et ruineux.

TOUS ENSEMBLE, LUTTONS !

Contre la LGV

NON aux voies nouvelles

OUI à la modernisation des voies existantes.

OUI à la protection des riverains

Signez la pétition en ligne

www.voiesnouvellestgv.webou.net

• Le mercredi 8 septembre, la LGV s'invite aux fêtes d'Urrugne

Pour les fêtes, Urrugne a pavoisé aux couleurs vertes de « Non LGV, Ez AHT »

Des banderoles aux entrées et dans le village. Pour le Comice agricole du mercredi, les agriculteurs voulaient marquer leur opposition au projet en habillant certaines bêtes de banderoles en guise de « mantas » et en fixant quelques autocollants sur les fessiers des autres. Un défilé coloré qui a fait la joie des photographes journalistes et du cameramen d'Euskal Tebista (=>[voir la vidéo](#)).

Les bertsularis ont pris la LGV comme thème principal de leurs improvisations.

Nivelle Bidassoa, à la demande des agriculteurs, était présent avec deux stands.

Bilan : près de 800 tracts distribués, 300 signatures pour la pétition, quelques adhésions, vente d'autocollants et un excellent accueil de la population.

• A lire : « 24 raisons de dire non à la LGV » => [Pays basque info](#)

Par Nivelle Bidassoa

La mobilisation finira par payer !

A tous ceux qui disent que le dossier est bouclé, il faut répondre : **rien n'est encore décidé !**

- Parlez de la LGV autour de vous, soyez convaincant.
- **Ralliez de nouvelles personnes à notre cause et faites les adhérer à Nivelle Bidassoa =>[Bulletin d'adhésion](#)**
- Signez et faites signer à vos parents et amis. =>[la pétition](#)
- Demandez nous banderoles et autocollants pour pavoiser vos maisons, celles de vos voisins et vos voitures.

Bougeons nous pour la bonne cause !



NIVELLE BIDASSOA

Association loi de 1901

w641001523

Siège social chez M. Pantxo Tellier

770 chemin Kampobaïta

64122 URRUGNE

BULLETIN D'ADHESION

Nivelle-bidassoa@neuf.fr

nivellebidassoa@gmail.com

NOM : PRENOM :

.....
ADRESSE :

.....
CODE POSTAL : VILLE :

.....
Adresse électronique :

.....
(écrire lisiblement, merci d'avance)

Joindre un chèque de 10€ pour une cotisation annuelle

NIVELLE